

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 29 août 2012 modifiant l'arrêté du 20 novembre 2010 portant nomination à la Commission nationale de la négociation collective de la marine marchande (navigation de commerce et pêche maritime)

NOR : DEVT1232820A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 29 août 2012, en qualité de membre titulaire, Mme Anne-Sophie AVE est remplacée par M. Éric BANEL, pour l'organisation Armateurs de France, au sein de la Commission nationale de la négociation collective de la marine marchande.